



OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Vice-présidence du Conseil Scientifique

Ecole Doctorale

**Sciences de la Vie et de la Santé
SDV - ED 85**

**DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS TROIS ANS
APRES LA SOUTENANCE DE LA THESE**

**Lise Vollenweider-Andresen
Janvier 2007**

La présente note rend compte de la situation professionnelle des docteurs de la promotion 2003 de l'école doctorale SDV trois ans après la soutenance de leur thèse. Pour cette étude nous avons exploité la base de données¹ de notre enquête sur le devenir des docteurs de l'ED SDV². Son contenu permet de déterminer l'insertion professionnelle des docteurs de la promotion 2003 au 1^{er} mars 2006. Il permet en second lieu de d'identifier un certain nombre de facteurs susceptibles d'agir sur l'insertion de ces docteurs.

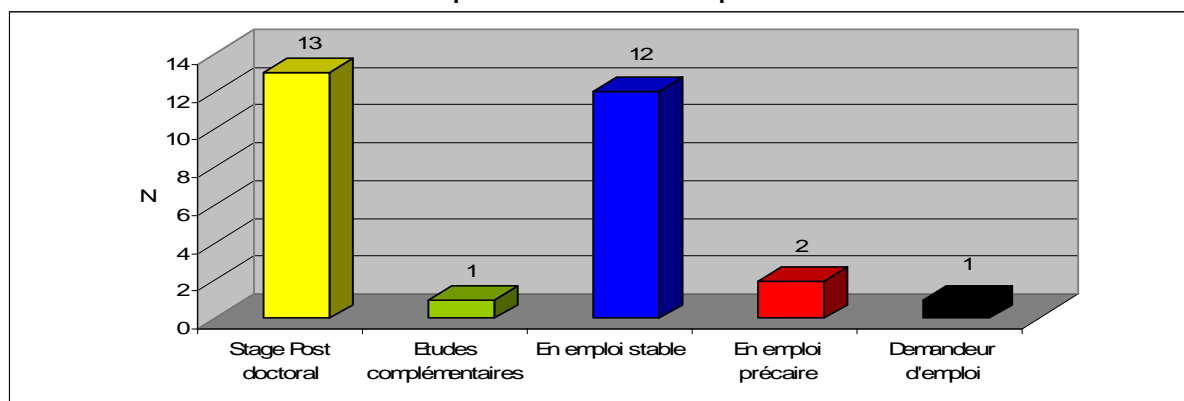
Au total 29 docteurs ont soutenu leur thèse au cours de l'année 2003 dans l'unique spécialité de l'ED : Biologie Moléculaire et Cellulaire. Ces docteurs, tous de nationalité françaises, ont préparé leur doctorat au sein d'une des dix sept unités de recherches suivantes.

Unité de recherche	Nbr de soutenances en 2002
Aventis Pasteur	1
CNRS - FRE 2294	1
CNRS - UMR 6097	2
CNRS - UMR 6543	2
CNRS - UMR 6548	4
CNRS - UMR 6549/INSERM - U 45, Lyon	1
CNRS - UMR 7009 /	2
INRA 1064 - UMR IPMSV	1
INSERM - EMI 02-15	1
INSERM - EMI 03-44	1
INSERM - U 145	1
INSERM - U 364	1
INSERM - U 385	2
INSERM - U 470	1
INSERM - U 526	1
INSERM - U 576	4
Surfaces et Interfaces en Odontologie	3
Total	29

Trois ans après la thèse, c'est encore l'attente d'un emploi.

L'insertion professionnelle des docteurs de l'Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé est problématique. La durée de la période comprise entre la soutenance de la thèse et l'emploi stable tend à augmenter et le stage de post-doc de longue durée devient la norme. En effet trois ans après la thèse seul 12 docteurs sur 29 étaient employés sur un CDI.

Situation professionnelle 3 ans après la thèse



¹ Les données utilisées ont été collectées auprès des directeurs de thèse.

² Lise Vollenweider-Andresen *Devenir des doctorants de l'Ecole Doctorale SDV*, Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Novembre 2006. <http://portail.unice.fr/jahia/page5974.html>

Globalement la situation professionnelle est la suivante :

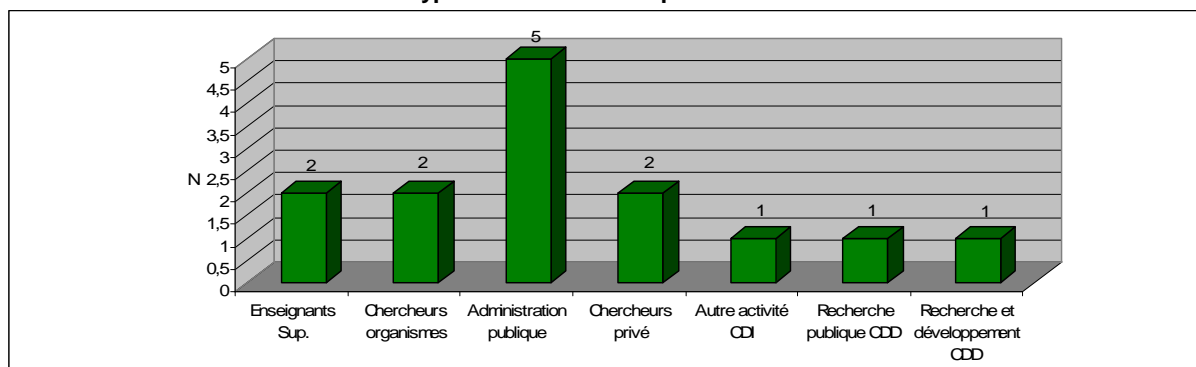
- 13, soit 45% de l'ensemble des docteurs, sont encore en post-doctorat
- 12, soit 41%, occupent un emploi stable (CDI ou fonctionnaire).
- 2 exercent un emploi temporaire en CDD
- 1 est au chômage
- 1 effectue des études complémentaires

La recherche privée attire peu les docteurs.

Parmi les 14 docteurs en activité professionnelle, 12 occupent un emploi stable et 2 un emploi précaire.

- 6 docteurs occupent des emplois de chercheurs en CDI ou CDD ; 3 ont été recrutés dans un laboratoire de recherche public et 3 sont dans la recherche privé.
- 2 sont Maîtres de conférences.
- 5 docteurs sont employés dans l'Administration public soit en tant que Praticiens Hospitaliers soit comme Chirugiens dentaires ; emplois qu'ils occupaient déjà avant et pendant la préparation de leur thèse.
- 1 docteur enfin est technico-commercial dans le privé.

Type d'activité 3 ans après la thèse



Au vu de ces résultats du devenir professionnel des docteurs de l'ED SDV il nous paraît nécessaire d'attirer l'attention sur des biais possible dépendant de la méthodologie même du recueil des données :

- nous avons pour cette ED utilisé la base de données établie par son secrétariat. L'existence même de cette base de données témoigne de l'importance attachée par la Direction de l'Ecole Doctorale SDV, depuis sa création en 1992, au suivi des étudiants pendant et après leur thèse. Ainsi, les étudiants ayant soutenu leur thèse sont tenus d'informer régulièrement le Directeur de l'Ecole Doctorale sur leur situation professionnelle, ce dernier dispose ainsi d'informations sur l'ensemble des docteurs par promotion depuis 1992. Cependant, la façon dont est enregistrée en continu dans la base de données la dernière situation professionnelle connue peut conduire à douter de la fiabilité de l'analyse menée à partir des traitements statistiques. En effet, le caractère aléatoire de la saisie des informations et l'ambiguïté de termes tels que « la dernière situation » ou même « connue », sont des éléments propres à entourer d'une grande incertitude la description des situations trois ans après la thèse. Il est, en effet, impossible de déterminer si la situation professionnelle enregistrée est celle qu'a occupée le Docteur juste après l'obtention de sa thèse, un an après... ou bien celle réellement occupée en mars 2006.

Les femmes accèdent un peu plus rapidement à l'emploi stable que les hommes.

Les docteurs de cette promotion 2002, comptent nettement plus de femmes (17) que d'hommes (12) :

Ces femmes occupent plus souvent que leurs homologues masculins un emploi stable. Les hommes ont par contre tendance à prolonger le stage post-doctorat dans un laboratoire de recherche étrangère.

- Sur les 17 femmes 8 sont en emploi stable (2 sont chargés de recherche) 6 effectuent un stage post-doc
- Sur les 12 hommes 4 occupent un emploi stable et 7 sont en stage post-doc

Situation professionnelle selon le sexe

Situation du docteur et type d'activité	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Stage Post doctoral	6	35,3	7	58,3	13	44,8
Etudes complémentaires	1	5,9			1	3,4
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	8	47,1	4	33,3	12	41,4
Enseignants Supérieur	1	5,9	1	8,3	2	6,9
Chercheurs organismes publics	2	11,8			2	6,9
Administration publique	3	17,6	2	16,7	5	17,2
Chercheurs dans le privé	1	5,9	1	8,3	2	6,9
Autre activité	1	5,9			1	3,4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	11,8			2	6,9
Recherche publique CDD	1	5,9			1	3,4
Recherche et développement CDD	1	5,9			1	3,4
Demandeur d'emploi			1	8,3	1	3,4
Total	17	100,0	12	100,0	29	100,0

La majorité des docteurs soutiennent leur thèse avant l'âge de 30 ans.

23 docteurs avaient 30 ans ou moins au moment de la soutenance de leur thèse et seuls 6 étaient âgés de plus de 30 ans. Les plus jeunes sont encore, 3 ans après la thèse, pour la majorité d'entre eux dans une situation professionnelle temporaire. Ceux qui ont dépassé cet âge sont, en fait pour 5 sur 6, des praticiens du secteur de la santé qui ont passé une thèse entre 36 et 46 ans.

Situation professionnelle selon l'âge à la soutenance

Situation du docteur et type d'activité	<= 30 ans		> 30 ans		Total	
	N	%	N	%	N	%
Stage Post doctoral	13	56,5			13	44,8
Etudes complémentaires	1	4,3			1	3,4
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	6	21,7	6	83,3	12	34,5
Enseignants Supérieur	1	4,3	1	16,7	2	6,9
Chercheurs organismes publics	2	8,7			2	6,9
Administration publique			5	83,3	5	17,2
Chercheurs dans le privé	2	8,7			2	6,9
Autre activité	1	4,3			1	3,4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	8,7			2	6,9
Recherche publique CDD	1	4,3			1	3,4
Recherche et développement CDD	1	4,3			1	3,4
Demandeur d'emploi	1	4,3			1	3,4
Total	23	100,0	6	100,0	29	100,0

Sur les 23 docteurs âgés de 30 ans ou moins lors de la soutenance 6 ont été recrutés sur un emploi stable, 13 sont encore en post-doc en attendant un emploi en adéquation avec leur niveau de qualification.

L'emploi n'est pas assuré malgré l'achèvement de la thèse en 3 ans.

Les dérogations à la durée des thèses sont absolument exceptionnelles dans cette Ecole Doctorale.

La moitié des docteurs (15 sur 29) ont achevé leur thèse en 3 ans ou moins.

- Seulement 5 d'entre eux occupent un emploi stable ; 1 docteur est Maître de conférence, 1 a intégré la recherche publique et 2 sont chercheurs dans le privé et 1 occupe un autre emploi dans le privé.
- 8 docteurs étaient encore en post-doc.
- 1 docteur était en CDD dans un laboratoire de recherche public.
- 1 docteur était en formation complémentaire.

10 docteurs ont terminé leur thèse en 4 ans :

- 3 d'entre eux occupent un emploi stable ; 1 est chercheur dans un organisme public et 2 sont praticiens dans le secteur hospitalier.
- 6 sont encore dans une situation d'emploi précaire, dont 5 en stage post-doc.
- 1 est au chômage.

Situation professionnelle selon la durée de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	<= 3 ans		4 ans		5 ans		7 ans		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Stage Post doctoral	8	53,3	5	50,0					13	44,8
Etudes complémentaires	1	6,7							1	3,4
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	5	33,3	3	30,0	3	100,0	1	100,0	12	41,4
Enseignants Supérieur	1	6,7					1	100,0	2	6,9
Chercheurs organismes publics	1	6,7	1	10,0					2	6,9
Administration publique			2	20,0	3	100,0			5	17,2
Chercheurs dans le privé	2	13,3							2	6,9
Autre activité	1	6,7							1	3,4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	1	6,7	1	10,0					2	6,9
Recherche publique CDD	1	6,7							1	3,4
Recherche et développement CDD			1	10,0					1	3,4
Demandeur d'emploi			1	10,0					1	3,4
Total	15	100,0	10	100,0	3	100,0	1	100,0	29	100,0

La totalité des docteurs ont bénéficié d'un financement pour la préparation de la thèse et pourtant l'insertion professionnelle n'est pas facile.

La moitié des docteurs étaient financés par une allocation de recherche MRT. Cette allocation est loin d'assurer une insertion professionnelle rapide. Attribuée aux plus jeunes des thésards, il peut paraître logique que ces allocataires s'octroient le temps d'attente sur un post-doc en espérant un jour l'affichage d'un poste dans le secteur académique, ce à quoi aspirent la grande majorité de thésard selon l'étude de S. Robin et E. Cahuzac (2001)³.

- seuls 2 docteurs allocataires sur 15 occupent un emploi stable 3 ans après la thèse.
 - 10 sont en post doctorat, 1 est au chômage, 1 en formation complémentaire et 1 a été recruté dans le privé sur un CDD

Lorsque l'on regarde la situation professionnelle des 12 docteurs qui exercent un emploi stable en prenant en compte le mode de financement de leur thèse on observe en fait que c'est pour seulement 7 de ces docteurs que l'obtention de la thèse a véritablement permis un recrutement sur CDI (2 maitres de conférence, 2 chercheurs dans le public, 2 chercheurs dans le privé et 1 technico-commercial). Concernant les 5 autres docteurs travaillant dans le secteur hospitalier de l'administration publique, leur thèse était financée par leur salariat dans ce secteur où ils travaillaient déjà avant le début de la thèse. Agés de 36 à 46 ans au moment de la soutenance, la thèse a permis une mobilité interne.

Situation professionnelle selon le type de financement de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	1	3	4	8	10	19	30	39	40	1+8	4+7	7+39	8+40	Total
Stage Post doctoral	9	1	1				1			1				13
Etudes complémentaires	1													1
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	2		1		2	3		1	1		1	1		12
Enseignants Supérieur			1									1		2
Chercheurs organismes									1		1			2
Administration publique					2	3								5
Chercheurs dans le privé	1							1						2
Autre activité	1													1
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	1												1	2
Recherche publique CDD													1	1
Recherche et développement CDD	1													1
Demandeur d'emploi	1													1
Total	14	1	1	1	2	3	1	1	1	1	1	1	1	29

1=Allocation de recherche MR, 3= BDI CNRS ou mixte, 4= Autres organismes de recherche, 7=Aides de Collectivités locales ou territoriale, 8= Aides directes provenant d'une association, 10=Salariés de la fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 30=Financements sur contrats labo, 39= Autres financements par une entreprise, 40= Bourse étudiant étranger.

³ S. Robin et E Cahuzac, « L'accès à l'emploi des docteurs en sciences de la vie : caractéristiques individuelles et effets de structures », Formation Emploi, N° 74, Avril-Juin 2001, Céreq, Marseille.

La moitié des docteurs de la promotion 2003 est installée à l'étranger en 2006 pour des raisons professionnelles.

Nos observations de la localisation des lieux de travail montrent que les docteurs de la promotion 2003 de l'ED SDV connaissent une très forte mobilité géographique. Il est bien entendu logique que 12 des 13 post-doc soient localisés à l'étranger, puisque telle est la vocation de ce dispositif d'emploi aidé. Par contre, il est relativement rare que des docteurs recrutés sur un emploi stable soient embauchés dans l'académie où ils ont soutenu leur thèse. En effet sur les 7⁴ recrutés en emploi stable :

- 2 ont été nommés au sein de leur établissement d'origine en tant que chercheur et Maître de conférences
- 3 ont été recrutés ailleurs en France
- 2 docteurs français, puisqu'il n'y a pas de docteurs étrangers dans la promotion, ont été recrutés à l'étranger ; un dans l'enseignement supérieur et l'autre dans la recherche.

Localisation de l'emploi selon les situations professionnelles

Situation du docteur et type d'activité	Alpes-Maritimes	Etranger	Région parisienne	Hors 06	Total
Stage Post doctoral		12		1	13
Etudes complémentaires	1				1
En emploi stable (CDI ou fonctionnaire)	7	2	2	1	12
Enseignants Supérieur	1	1			2
Chercheurs organismes publics	1			1	2
Administration publique	5				5
Chercheurs dans le privé		1	1		2
Autre activité			1		1
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	2				2
Recherche publique CDD	1				1
Recherche et développement CDD	1				1
Demandeur d'emploi	1				1
Total	11	14	2	2	29

⁴ Il ne s'agit que de 7 docteurs sur les 12 en emploi stable, car nous rappelons que pour 5 docteurs l'emploi occupé était celui d'avant la thèse, comme vue précédemment.